Image not found or type unknown

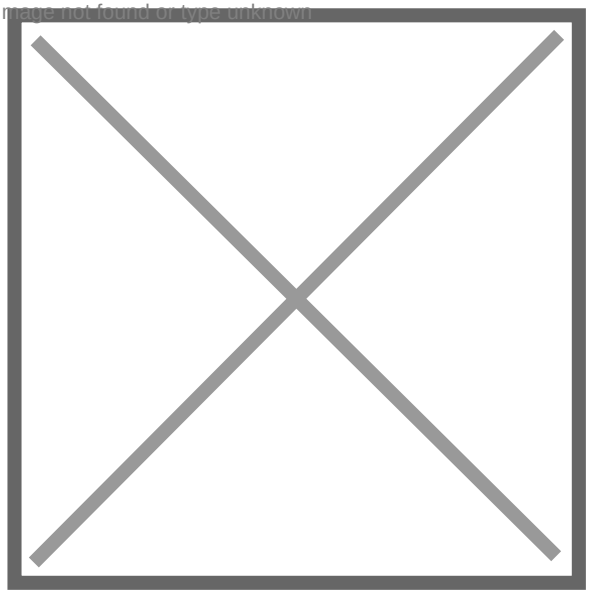

Vole d'un vélo ,mon beau fils de 14ans est retenu par la police

Par **chadel**, le **02/07/2008** à **16:51**

bonjour, la police tien mon beau fils agé de 14ans est en garde a vue parcequ'il est impliquer dans une affaire de vole de vélo, et la il le retienne, et meme sa maman il la laisse pas le voir ,je voudrais savoir si la police a le droit de fair j'aimerais avoir votre avis et des conceil a suivre de votre part,merci

Par **JamesEraser**, le **02/07/2008** à **20:56**

[citation]je voudrais savoir si la police a le droit de fair[/citation]
Absolument.
De 10 à 13 ans, il s'agit d'une rétention.
De 13 à 16 ans, il s'agit d'une garde à vue avec des dispositions spécifiques.
+ de 16 ans : droit commun des adultes.

[citation]meme sa maman il la laisse pas le voir[/citation]
Ce n'est pas prévu.

[citation]parcequ'il est impliquer dans une affaire de vole de vélo[/citation]
S'agit-il réellement du motif de garde à vue !!!

[citation]j'aimerais avoir votre avis et des conceil a suivre de votre part[/citation]
Attendre les décisions du magistrat sur le devenir du mineur placé en GAV.
Experatooment

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés